



Lettre ouverte au Premier Ministre

Quand l'assiette devient la variable d'ajustement du budget des ménages, la santé des Français recule : une loi d'urgence s'impose

Paris, le 30 mars 2026

Monsieur le Premier Ministre,

Après plusieurs années d'inflation et alors qu'une nouvelle crise s'annonce, **l'assiette est devenue la variable d'ajustement du budget des ménages**. En effet :

- 35 % des Français déclare devoir sauter au moins un repas par jour faute de moyens financiers suffisants ¹
- 11 millions de personnes vivent en précarité alimentaire²
- Une famille au RSA consacre jusqu'à 40 % de ses revenus pour se nourrir sainement³

Comme Sylvie en témoigne dans le rapport *L'injuste prix de l'alimentation, pour la société et la planète*⁴ :

"Pour mes filles, c'était bon, je préparais des petits pots moi-même. Dans ma tête, je me disais que c'était bien parti pour elles, moi je prenais ce qui restait par exemple le reste du petit pot. C'est trop stressant de ne pas pouvoir donner de la qualité à ses enfants."

Cet état de fait n'est pas une fatalité. Il est notamment le résultat de choix économiques. Les mécanismes de formation des prix et de péréquation des marges, par trop opaques, masquent une tendance dans les pratiques des distributeurs à renchérir les produits essentiels à la santé - en particulier les fruits et légumes - avec des marges atteignant 44,5% à 48,4 %.

L'accès à une alimentation saine, choisie et durable censé être un droit fondamental⁵ devient un luxe pour beaucoup. Nous ne pouvons nous y résoudre.

C'est pourquoi Familles Rurales, foodwatch et le Secours catholique ont rassemblé une coalition de plus de 30 organisations de la société civile et exigent une première mesure simple et urgente :

¹ <https://www.secourspopulaire.fr/barometre-17-ipsos-secours-populaire-observatoire-pauvrete-precarite-2023/>

² <https://www.vie-publique.fr/en-bref/299438-la-precarite-alimentaire-touche-jusqua-16-de-la-population-francaise>

³ <https://www.famillesrurales.org/sites/multisite.famillesrurales.org./www/files/ckeditor/actualites/fichiers/observatoire%20des%20prix%202025%20-%20familles%20rurales.pdf>

⁴ <https://www.secours-catholique.org/agir/porter-nos-messages/linjuste-prix-de-notre-alimentation>

⁵ [Avis pour le droit à une alimentation saine, durable et choisie | CNCDH](#)

Garantir l'accès à 100 produits alimentaires prioritaires selon les recommandations du Programme National Nutrition Santé (PNNS), vendus à prix coûtant dans toute la grande distribution (GMS) par obligation légale. Cette mesure qui doit s'appliquer sur tout le territoire, y compris en Outre-mer :

- **peut être mise en œuvre sans difficulté par les distributeurs.** Elle ne concerne que 100 produits qui doivent être sanctuarisés, une part très minime des milliers de références commercialisés dans la GMS. Ces derniers ont d'ailleurs reconnu, dans une tribune du juin 2025 sur la SNANC⁶, leur responsabilité dans l'accès à une alimentation de qualité et à prix accessible, appelant l'Etat à fixer "un cap et un cadre clairs"
- **n'alourdit pas le budget de l'Etat** mais bien au contraire réduira à moyen terme nos dépenses de santé, dont la part induite par une alimentation inadaptée avoisinait les 20Mds € en 2012 soit 2,5 fois le budget du ministère de l'agriculture (chiffres de la Direction Générale du Trésor)⁷,
- **ne pénalise pas les agriculteurs et agricultrices**, dont la juste rémunération doit être assurée.

Malgré les échanges engagés avec plusieurs ministères, aucune réponse concrète et satisfaisante n'a été, à ce jour, apportée alors que l'accès à une alimentation saine, durable et choisie est un droit fondamental.

Monsieur le Premier ministre, quand se nourrir sainement devient un privilège, la République recule. Face à l'urgence, nous vous demandons d'agir maintenant par la mise en cohérence immédiate entre politiques de santé et pouvoir d'achat.

Nous comptons sur votre esprit de responsabilité pour ordonner les mesures qui s'imposent dont l'adoption d'une loi d'urgence imposant 100 produits sains à prix coûtant partout et pour tous.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en notre parfaite considération.

Guylaine BROHAN
Présidente
Familles Rurales



Gérard Raymond
Président
France Assos Santé



Karine JACQUEMART
Directrice générale
Foodwatch



Didier DURIEZ
Président
Secours Catholique
- Caritas France



Cette lettre ouverte est soutenue par les associations membres de la coalition portant la mesure « 100 produits sains à prix coûtant » (dans l'ordre alphabétique) :

⁶ <https://www.altaa.org/app/uploads/2025/06/20250613-Tribune-distributeurs-SNANC.pdf>

⁷ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2016/09/06/tresor-eco-n-179-obesite-quelles-consequenc...>

Action contre la faim

ADEIC (Association de défense, éducation et information du consommateur)

AEQUITAZ

Alerte des médecins sur les pesticides

Association Addictions France

Association française des Diététiciens Nutritionnistes

Association pour la prise en charge et la prévention de l'obésité (APOP)

Association Léo Lagrange de défense des consommateurs (ALLDC)

ATTAC

Avenir santé environnement

Bloom

Cancer colère

Confédération Syndicale des Familles (CSF)

Ecole comestible

Familles de France

Familles Rurales

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France

Fédération française des diabétiques

Fédération promotion santé

foodwatch

France Assos Santé

Greenpeace France

Le collectif : Les pieds dans le plat

Ligue contre l'obésité

Noé: association pour la biodiversité

Oui Change

On Est Prêt

ONAV

Oxfam France

Réseau Environnement Santé

RESES (Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire)

Réseau Action Climat

Secours Catholique Caritas France

Tablée des chefs

UFC Que Choisir

Union des Groupements des Epiceries Sociales et Solidaires (UGESS)

VRAC